

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, aucune conférence n'avait été prévue. Plusieurs ministres du logement et moi avions discuté d'une date. Il est peu probable que je sois libre ce jour-là, mais je tâche de trouver une date qui nous convienne à tous.

* * *

LE BUDGET

L'ANNULATION DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LE LOGEMENT ET LA DATE DE PRÉSENTATION

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Comme le ministre des Finances a déclaré que toute la gamme des initiatives fédérales en matière de logement est passée en revue en prévision du prochain budget, nous dirait-il si l'ajournement des entretiens avec les ministres provinciaux du logement provoquera un nouveau délai dans la présentation du budget?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Il m'est déjà assez difficile d'organiser des rencontres avec mes homologues des provinces pour ne pas devoir me préoccuper minutieusement de la façon dont mes collègues réussissent à s'en tirer.

Une voix: Vous ne comptez pas, Barney.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Faut-il déduire de la réponse du ministre que les propositions faites aux gouvernements provinciaux au sujet du logement, dont il a parlé à la Chambre mercredi, ne seront pas incluses dans les entretiens sur le consensus ni dans les propositions budgétaires et que la relance dans le secteur du logement a bien peu d'importance aux yeux du gouvernement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, monsieur l'Orateur, l'hon. représentante ne devrait pas supposer cela.

* * *

LA LOI SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA LIMITATION DE L'EMPRISE ÉTRANGÈRE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE—L'APPLICATION DE LA LOI

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le très hon. premier ministre. Comme, après deux ans, la loi sur l'examen de l'investissement étranger n'a réduit les entreprises contrôlées par des intérêts étrangers que dans la proportion de 1 p. 100 de la valeur comptable globale de toutes les entreprises, le gouvernement considère-t-il avoir fait des progrès suffisants dans la limitation de l'emprise étrangère sur l'économie canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député ne parle que d'un domaine dans lequel le gouvernement agit pour augmenter le contrôle canadien de notre économie, et je crois qu'il devrait considérer l'ensemble de la situation avant de porter un jugement.

M. Symes: Vu les déclarations qu'a faites le ministre des Finances à Welland hier, selon lesquelles il aimerait voir plus d'investissements étrangers au Canada, est-ce main-

Questions orales

tenant la politique du gouvernement de rejeter dans l'ombre le but et l'intention de la loi sur l'examen de l'investissement étranger?

M. Trudeau: Je ne suis pas certain qu'on ait bien rapporté les propos du ministre mais nous n'avons jamais dit dans notre parti que nous étions opposés à l'investissement étranger. Ce que nous avons dit, c'est que nous voulons nous assurer qu'il doit apporter des avantages importants aux Canadiens, et, dans ce sens, nous continuerons à permettre les investissements étrangers chez nous.

M. Symes: Le ministre des Finances a déclaré hier que le gouvernement revoyait aussi toutes les lois et politiques concernant l'investissement étranger au Canada. Est-ce la raison pour laquelle la Partie II de la loi sur l'examen de l'investissement étranger traitant des nouvelles entreprises étrangères et de l'expansion des entreprises étrangères dans les domaines non connexes n'a pas encore été mise en vigueur?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES DÉBRAYAGES AU QUÉBEC—L'OPPORTUNITÉ D'UN RECOURS À LA GRC POUR LA PROTECTION DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

M. James Gillies (Don Valley): Ma question était destinée au solliciteur général mais, en son absence, je vais l'adresser au premier ministre. Elle fait plus ou moins suite à une question antérieure, mais j'aimerais obtenir, si possible, une réponse précise. Vu qu'il y a des arrêts de travail continus sur les chantiers de construction du Québec parce que les syndicats craignent d'être mis en tutelle par la province, le gouvernement est-il prêt, si le gouvernement du Québec le lui demande, à autoriser les agents de la Gendarmerie royale à protéger les chantiers de construction contre les actes de violence que pourraient engendrer les conflits ouvriers qui règnent au Québec à l'heure actuelle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, le gouvernement provincial ne nous a pas demandé de l'aider. Comme il s'agit d'une question purement hypothétique, je n'ai évidemment pas à y répondre.

* * *

AIR CANADA

LES PERTES SUR LES LIGNES MONTRÉAL-OTTAWA-TORONTO—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. A. C. Abbott (Mississauga): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Air Canada a récemment déclaré avoir perdu 19 millions de dollars l'année dernière sur les lignes Toronto-Ottawa-Montréal. Comme ces lignes sont très fréquentées, et d'ailleurs il est toujours très difficile d'obtenir des places sur les vols Ottawa-Toronto, le ministre peut-il nous assurer que ces pertes sont bien réelles? Dans l'affirmative, quelle explication plausible la compagnie donne-t-elle, car on pourrait croire qu'il s'agit des lignes les plus lucratives au Canada?